Côté vosgeS

Lorsque vous souscrivez à des prestations de service, vous acceptez ces Conditions Générales de Vente (CGV). Elles ont pour objet de définir les conditions juridiques et commerciales des prestations souscrites par le client.

- Version en vigueur à compter du 1er décembre 2023, version V1.0 -

NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INSCRIPTION ET RÈGLEMENT :

Tout devis signé vaut acceptation des conditions générales de vente et engagement de paiement.

Selon la prestation et le nombre de participants, un acompte de 50 % pourra être demandé.

Les chèques, établis à l'ordre de Antigone, Pascal GARNY seront débités après la prestation, avec délivrance d'une facture si besoin, et doivent être envoyés à Pascal GARNY - 4, allée des Magnolias - 68800 THANN

HORAIRES ET RENDEZ VOUS:

Les horaires et lieux de rendez-vous sont communiqués à l'inscription. Les participants prennent leurs dispositions pour se rendre au lieu de départ en temps et en heure.

Un co-voiturage entre participants pourra éventuellement être planifié.

L'accompagnateur ne peut être tenu pour responsable des incidents survenant lors du trajet menant au lieu de rendez-vous. Un retard de 15 minutes maximum sera toléré. Passé ce délai, la sortie démarrera et le retardataire ne pourra exiger un quelconque remboursement.

Côté vosgeS

SORTIES HIVERNALES (raquettes à neige / igloo):

En cas de manque de neige, une randonnée pédestre sera proposée aux mêmes conditions tarifaires. Si impossibilité de construire un igloo (manque de neige ou neige trop dure), une autre prestation sera proposée.

AUTRES ALÉAS RELATIFS À LA MÉTÉO:

La veille de l'activité au plus tard, après le dernier bulletin météo, la sortie est confirmée ou non. En cas de pluie, toute activité pourra être raccourcie ou modifiée.

Sauf avis contraire de Côté Vosges, la sortie est maintenue.

Si pour raison de sécurité nous décidons d'annuler, nous vous prévenons par mail ou par sms. Merci de vérifier que nous disposons bien de votre mail et d'un numéro de téléphone valide (transmettez-les-nous par mail à info@cotevosges.com).

Si l'annulation est du fait de l'accompagnateur, Côté Vosges vous remboursera en totalité, sans indemnité. Si l'annulation est du fait d'un participant ou d'un client, la prestation est dûe intégralement.

ASSURANCE:

L'assurance Responsabilité Civile Professionnelle de Pascal Garny et de Sylvie Ringenbach couvre ses clients lors des randonnées encadrées en France ainsi que dans les pays limitrophes.

Pour les sorties encadrées par Pascal Garny, les clients de Côté Vosges bénéficient également des garanties décès, invalidité, assistance médicale, dans les limites du contrat n° 105.630.300, signé entre le Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne et la compagnie MMA.

Toutefois, votre propre assurance individuelle accident, secours et rapatriement peut être mise en jeu; nous vous conseillons donc vivement de vérifier que votre couverture est suffisante avant de partir.

Côté vosgeS

DIFFICULTÉS ET RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR :

L'accompagnateur a en charge la sécurité du groupe et le bon déroulement de la prestation.

Les informations relatives aux distances, dénivelés et durées sont données à titre indicatif et peuvent varier selon le niveau du groupe et les conditions météorologiques.

Le rythme de marche sera adapté à la capacité des participants. L'accompagnateur se réserve le droit de modifier l'itinéraire et ses décisions ne pourront être contestées. Les participants s'engagent à respecter les consignes de sécurité données par l'accompagnateur. Si un participant quitte le groupe de son propre chef, sa responsabilité sera alors engagée et aucune indemnité ne pourra être exigée.

À EMMENER:

Pour chaque sortie, veiller à emporter votre carte vitale et votre carte d'identité.

DROIT À L'IMAGE:

Toute personne ne désirant pas être prise en photo ou filmée devra le signaler par mail, ainsi qu'à l'accompagnateur en début de prestation. Les photos ou vidéos servent uniquement à la promotion des activités de Côté Vosges.

Coopérative Antigone représentée par Pascal GARNY et Sylvie RINGENBACH 5, rue de la Coopérative - 67000 Strasbourg

Tél. 06 02 33 73 71 - Mail : info@cotevosges.com SàRL SCOP au capital variable de 38 860 € au 31/12/2017

 $\ensuremath{\mathrm{N}^{\circ}}$ SIRET : 51858054300107 - Code APE : 7022Z - TVA Intra. : FR6051858043